



Assemblée des délégué·es

La Caisse de pension du Canton du Jura (CPJU) a tenu son assemblée des délégué·es 2025 le mardi 27 mai à Porrentruy. Elle a présenté les résultats de l'exercice 2024 qui a bouclé avec une performance nette largement bénéficiaire de 7,94%. Ce résultat a permis de rémunérer les avoires de ses affilié·es à hauteur de 3% au 31 décembre et attribuer 0,50% en provision pour une rémunération future.



Provision pour rémunération future

Ce mécanisme de mise en réserve d'une partie des intérêts positifs des années excédentaires permet de lisser la rémunération des avoires sur le long terme. Il garantit une rémunération différée des avoires lors d'exercices complexes et de performances faibles ou négatives. En 2022, malgré une performance négative de 10%, les avoires des assuré·es avaient pu être rémunérés à 1,50%, qui correspond au pourcentage réservé des années précédentes. Cette réserve capitalise aujourd'hui 0,75% des avoires assurés pour un versement futur.

Degré et taux de couverture

Au 31 décembre dernier, le degré de couverture de la caisse était de 77,9%. Il représente le taux de couverture de la caisse de 68,1%, cumulé à une réserve de fluctuation de valeurs. Celle-ci est passée de 132 millions en 2023 à près de 197 en 2024.

Direction de la caisse

La nouvelle directrice de la caisse de pension, Nadège Bregnard a repris la direction de l'institution en début d'année après le départ d'Emmanuel Koller. Elle est accompagnée dans sa mission par un Conseil d'adminis-

tration de huit membres, dont quatre désigné·es par les employeurs et quatre par les assuré·es.

La gestion de la caisse est de la responsabilité de ses membres également. Ainsi, les assuré·es ont droit à être représenté·es pour participer aux décisions de l'institution. Pour la prochaine législature (cf. dernier Educateur), le SEJ devra remplacer son représentant au Conseil d'administration, Claude-Alain Chapatte qui arrive au bout de ses mandats.

Les candidatures sont à adresser jusqu'au 31 aout au secrétariat du SEJ. La prochaine législature avec un nouveau conseil d'administration et une nouvelle assemblée des délégué·es sera l'occasion encore une fois de remettre l'ouvrage sur le métier dans des marchés mouvementés, mais avec un objectif constant, garantir la meilleure retraite au personnel affilié en fonction du capital épargné. En participant activement aux activités de la caisse, le SEJ s'assure de vos intérêts à court, moyen et long terme. La Caisse compte 7'542 personnes actives, 3'535 personnes pensionnées et 75 employeur·es affilié·es.

Christophe Girardin, secrétaire général du SEJ

Les conditions d'ouverture du droit à la pension de conjoint·e ou concubin·e survivant·e ont été assouplies. L'âge minimum est passé de 40 à 35 ans et la durée de mariage de 10 à 5 ans. Une pension de concubin·e survivant·e est introduite et permet une couverture identique à celle du conjoint·e survivant·e. La pension sera servie si le couple a un enfant en commun au moins et respecte les autres conditions susmentionnées. Il est toutefois impératif d'annoncer au moyen d'un formulaire ad hoc le nom de sa concubine ou concubin à la caisse.



Depuis le 1er janvier 2023, il est possible de souscrire un Plan Épargne PLUS de 1% ou 3% pour améliorer son compte épargne personnel. Ce montant est déduit mensuellement directement de son salaire et déductible aux impôts sous forme de cotisation LPP. La mesure s'applique pour une année civile et est reconduite d'office. Elle est indépendante de rachats ou de remboursements. Les demandes ou passage d'un programme à l'autre doivent être transmises à la Caisse avant le 30 novembre.



Pourquoi participer au concours des explorateur·trices de l'énergie?

Ce concours est destiné aux élèves de 7e et 8e primaire, il vise à les sensibiliser aux enjeux liés à la transformation de l'énergie. À travers neuf sources étudiées (fossile, nucléaire, hydraulique, biomasse, solaire, éolienne, musculaire, marine, géothermique), les élèves explorent les solutions énergétiques d'aujourd'hui et de demain. Le concept est simple et stimulant: les élèves s'informent via un site interactif, reçoivent un dossier papier, et réalisent un exposé sur la source de leur choix. Ce format ludique favorise l'engagement: les élèves prennent leur rôle au sérieux, posent des questions pertinentes et travaillent souvent même à la maison.



Le concours offre aussi un riche accompagnement pédagogique: fiches, liens, ressources claires pour les enseignant·es. En classe, je consacre environ 9 à 10 périodes de 45 minutes: deux pour introduire l'énergie et les éco-gestes, deux pour la préparation des exposés, et cinq pour leur présentation.

Ce projet peut s'inscrire en sciences ou en géographie, selon l'angle choisi. Et pour aller plus loin, pourquoi ne pas visiter le centre solaire et éolien de Mont-Soleil ou inviter un·e intervenant·e de l'EPFL? Ces expériences concrètes renforcent l'intérêt des élèves, qui apprennent en s'amusant.

Cette année 2025 (20 ans du concours) a porté chance à notre classe de 7e de Courtételle car ils-elles ont pu participer à la grande finale à Yverdon.

Joëlle Varrin



MEMECJU

L'association MEMECJU est composée de collègues qui ont à cœur de défendre la mémoire de nos écoles au travers de ses multiples facettes. Ainsi, au fil des années, ces Robin des Bois de la pédagogie ont collecté des milliers d'objets du quotidien scolaire, présent ou passé.

Ils-elles les stockent, rénovent, entretiennent, indexent, passionnément et

patiemment et les mettent au service de leurs collègues. Ainsi, un trésor bien particulier est mis en valeur au fil des mois et l'association en est le garant.

Pour découvrir leur travail passionné, vous êtes invité·e à prendre contact avec l'infatigable Louis-Jo, rouage essentiel de l'association, par courriel à fleurylj@provalterbi.org.

Il vous est également possible de les soutenir financièrement dans leurs actions au moyen du QR code ci-contre.



Triplés de l'OS espagnol e du Lycée

Au lycée, durant la dernière semaine du mois de septembre, a traditionnellement lieu une semaine consacrée à l'option spécifique (OS) du corps étudiant de deuxième année. Depuis quatre ans, nos collègues, Eva Bugeiro et Raphaël Boillat saisissent cette opportunité pour participer avec leurs classes d'OS espagnole à un concours¹ organisé par l'ambassade d'Espagne en Suisse. L'objectif est de faire vivre le cadre pédagogique au travers d'un projet commun réalisé par petits groupes de trois à cinq personnes autour d'un court-métrage, évidemment réalisé en langue espagnole. En 2024, le thème était les dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies. Les élèves ont majoritairement choisi l'égalité de genre.

Durant cinq jours, les étudiant·es ont été confronté·es aux contraintes du support, à la création de dialogue, au tournage, au montage et à son exportation.



Une fois les productions réalisées, le jury composé de membres de l'ambassade a récompensé les trois courts-métrages des élèves du Lycée cantonal en les gratifiant des trois premières places (1er prix: *Y si las mujeres tomaran el poder? (Et si les femmes prenaient le pouvoir?)*; 2e prix: *Hombre u oso (Homme ou ours)*; 3e prix: *Silencio Rojo (Silence rouge)*). Les élèves ont été accueilli·es à Berne le 1er décembre pour la remise des prix.

Les trois équipes gagnantes se rendront à Salamanque (1er prix) et Séville (2e et 3e prix) en fin d'année scolaire avec leurs enseignant·es pour une semaine de cours de langue offerts dans une école privée. *Buena estancia a todas*



Programme de formation continue

La HEP a publié son programme de formation continue. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. L'Intersyndicale des Enseignant·es BEJUNE qui regroupe le SAEN, le SEFFB, l'antenne syndicale de la HEP et le SEJ, propose un cours pour comprendre le système scolaire, ses bases légales pour s'y positionner et mieux vivre sa profession.

Le cours, 27.121.101 aura lieu à Bienne le mercredi 10 septembre >

